

RAPPORT
ANNUEL

2016
2017



Mot du président



M. SERGE COMTOIS

Directeur général
de CoForce et
président du conseil
d'administration du CQEA

LA RELANCE DU RÉSEAU SE POURSUIT

Au nom du conseil d'administration, c'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que je vous transmets le rapport annuel 2016-17 du CQEA. À sa lecture, vous constaterez que ce fût une année très positive, tant d'un point de vue stratégique qu'opérationnel. L'exercice de consolidation de l'organisation réalisé au cours des dernières années et les nombreuses interventions visant la relance du réseau commencent à réellement porter fruit. Le haut niveau de satisfaction exprimé par nos membres lors de notre sondage annuel reflète d'ailleurs l'atteinte de la grande majorité de nos objectifs annuels ainsi que les importants gains réalisés en cours d'année pour le réseau, ses membres, mais surtout, ses travailleurs. Car il est important de le rappeler, tout le travail réalisé par le CQEA ne vise qu'une chose, soutenir les entreprises adaptées dans leur unique mission, qui consiste à intégrer et maintenir des personnes en situation de handicap en emploi.

VISION RENOUVELÉE ET GAINS APPRÉCIABLES

La dernière année marque définitivement la relance du réseau avec des gains appréciables. Les efforts de représentation du CQEA ont, en effet, permis d'obtenir une bonification du budget du programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA) de 2 millions de dollars. Cette annonce, faite dans le cadre du budget 2017-18 du gouvernement du Québec, entraîne la création de 85 nouveaux postes permanents au sein du réseau et permettra donc d'intégrer davantage de personnes en situation de handicap en emploi. Il n'y avait pas eu d'augmentation du nombre de postes subventionnés par le PSEA depuis 5 ans.

Le projet de développement du réseau des entreprises adaptées intitulé « Citoyens et travailleurs à part entière », déposé à monsieur François Blais, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en janvier 2017 a certainement été un des facteurs déterminant dans la décision du gouvernement du Québec de prévoir de nouveaux postes dans le PSEA. Lors de rencontres avec le ministre et son entourage, on nous a fortement suggéré de proposer un modèle de développement renouvelé de notre réseau. Notre projet a été reçu très positivement. Celui-ci demande la création de 875 nouveaux postes permanents et de 500 postes à durée déterminée (2 ans) répartis sur 5 ans et est basé sur 3 grands axes de développement :

- Le déploiement géographique du réseau des entreprises adaptées ;
- Le développement de l'employabilité des personnes handicapées ;
- Le soutien à la consolidation et au développement du réseau.

NOUVELLES ORIENTATIONS DE SERVICES QUÉBEC

Services Québec annonçait au début de 2017, ces nouvelles orientations visant à favoriser un meilleur équilibre de la desserte des territoires et de la situation financière des entreprises adaptées. Celles-ci soulèvent encore réactions et questions parmi les membres et au sein du conseil d'administration. À première vue, cette volonté gouvernementale s'inscrivant

dans une vision d'équité et de solidarité nous semble louable, voire raisonnable. Le flou entourant les modalités d'application de ces orientations entraîne toutefois d'importantes inquiétudes étant donné qu'on ne comprend pas encore précisément l'impact qu'elles auront. Le conseil d'administration est d'avis que Services Québec doit absolument revoir et corriger les modalités de répartition des postes subventionnés par le PSEA en tenant compte de ces nouvelles orientations. Des démarches sont en cours afin de proposer des indicateurs plus représentatifs de la situation des entreprises adaptées et de convenir, si possible, de nouvelles modalités d'analyse et de répartition des nouveaux postes PSEA.

STRATÉGIE NATIONALE 2018-2022

Selon l'échéancier prévu par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2018-2022 devrait être lancée au printemps 2018. Il est évident que le CQEA compte sur cette phase 2 de la Stratégie pour que soit confirmée une nouvelle augmentation du budget consenti au PSEA. Le CQEA a déjà présenté ses demandes aux autorités du ministère en plus de participer activement au Comité consultatif personnes handicapées (CCPH) qui constituera l'interlocuteur privilégié du ministre dans le cadre du processus d'élaboration de la Stratégie. Le CQEA agit d'ailleurs comme mandataire pour le CCPH, en gérant le budget qui lui est consenti par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et en hébergeant la coordonnatrice dans ses locaux. Les orientations et les actions prévues à la Stratégie seront fondamentales. La prochaine année sera donc fort importante et le CQEA mettra tout en œuvre pour favoriser le développement du réseau des entreprises adaptées comme il le fait déjà depuis plus de 30 ans.

« Les efforts de représentation du CQEA ont, en effet, permis d'obtenir une bonification du budget du programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA) de 2 millions de dollars. »

En terminant, le temps est venu pour moi de prendre une retraite, bien méritée, et de passer à une prochaine étape de ma vie. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration présents et passés pour leur appui et leur professionnalisme tout au long de mon mandat de président. Aussi, je remercie chacun et chacune d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée lors de ces mandats successifs, pour votre dévouement face à notre mission et pour votre soutien indéfectible à notre belle association qu'est le Conseil québécois des entreprises adaptées.

Nous avons de nombreuses raisons de célébrer le passé, et maintenant, de nous tourner avec optimisme vers l'avenir !

Mot du directeur général

UNE PREMIÈRE ANNÉE COMPLÈTE TRÈS SATISFAISANTE

L'année 2016-17 constituait ma première année complète à titre de directeur général du CQEA. Je précise immédiatement qu'en plus d'avoir été très active et passionnante, cette année a été très satisfaisante pour moi et pour toute l'équipe du CQEA. C'est avec fierté que je dépose ce bilan de la dernière année, en considérant que le CQEA a livré la marchandise promise.

À la lecture du rapport annuel, vous constaterez que le travail réalisé et les services offerts par le CQEA en 2016-17 ont atteint les résultats souhaités dans le respect du cadre budgétaire prévu. En résumé, 80 % des actions prévues ont été réalisées, la grande majorité des membres se disent satisfaits, la performance de nos services de SST et formation est exceptionnelle et, surtout, notre vision du développement du réseau est maintenant claire et nous avons fait d'importantes avancées pour permettre d'intégrer davantage de personnes en situation de handicap en emploi.

Cette première année complète d'opération m'a permis de bien comprendre la réalité des entreprises adaptées et d'apprivoiser le contexte et le milieu dans lequel le CQEA doit évoluer. La prochaine année en sera une pleine de défis et de dossiers stratégiques forts importants pour le CQEA, son équipe et ses membres.

« La grande majorité des membres se disent satisfaits, la performance de nos services de SST et formation est exceptionnelle et, surtout, notre vision du développement du réseau est maintenant claire. »

Il sera d'abord essentiel de clarifier, avec les représentants de Services Québec, la portée des orientations annoncées au début de 2017 ainsi que les modalités qui en découleront. Ce sont ici la capacité d'assurer la pérennité des entreprises adaptées et, surtout, de desservir adéquatement et équitablement les personnes en situation de handicap qui souhaitent intégrer le marché du travail qui sont en cause. Par ailleurs, l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2018-2022 actuellement en cours, la rareté de la main-d'œuvre qui s'intensifie un peu partout au Québec ainsi que les élections provinciales qui approchent, créent un contexte favorable à la croissance des budgets consentis à l'intégration des personnes en situation de handicap en emploi. Le CQEA compte être actif et faire tout en son possible pour capitaliser sur ce contexte et permettre la concrétisation de son projet de développement du réseau au cours de la prochaine année. Pour ce faire, il sera important de pouvoir compter sur la mobilisation et la cohésion du réseau des entreprises adaptées autour de ce projet.



M. RAYMOND GOUIN

Directeur général
du CQEA

Même si les résultats atteints au cours de la dernière année sont remarquables, le CQEA compte aussi poursuivre son travail visant l'amélioration de ses services et de son soutien aux membres. L'efficacité organisationnelle et l'amélioration de la situation financière de l'organisation demeurent également des enjeux sur lesquels nous maintiendrons le cap.

Je tiens enfin à tous vous remercier, membres et partenaires, pour votre collaboration. Je suis conscient que la nouvelle vision du développement du réseau et les nouvelles façons de faire changent un peu les habitudes, mais jusqu'à présent je sens votre ouverture et je vous en remercie! En terminant, je veux aussi souligner l'engagement et l'énergie des membres de l'équipe du CQEA qui me suivent et me soutiennent dans ma vision et mes idées. Je les remercie sincèrement pour leur travail exceptionnel, mais aussi pour leurs folies passagères...

Les réalisations 2016-17

Notre plan d'action 2016-17 prévoyait 76 actions regroupées sous 6 grands enjeux. Plusieurs de celles-ci étaient assorties d'une cible de résultat et/ou d'un échéancier de réalisation. Voici un résumé des réalisations et des résultats atteints.

1. PÉRENNITÉ ET DÉVELOPPEMENT DU PSEA

- Nombreuses interventions de représentation réalisées en collaboration avec JBRP et associés auprès des ministres, députés et représentants gouvernementaux, tant au niveau fédéral que provincial (Voir la section du rapport intitulée « Représentation »);
- Analyse des recommandations du Comité « PSEA de l'avenir » par le conseil d'administration;
- Acceptation et mise en œuvre de 12 des 17 recommandations du comité;
- Élaboration et dépôt du projet de développement du réseau des entreprises adaptées du Québec intitulé « Citoyens et travailleurs à part entière », à monsieur François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- 85 nouveaux postes subventionnés ajoutés dans le réseau des entreprises adaptées pour l'année 2017-18, grâce à une majoration du budget du PSEA de 2M\$;
- Réalisation de l'étude intitulée « Analyse économique des subventions aux entreprises adaptées du Québec »;
- Coordination du projet pilote « Stages de développement de l'employabilité des jeunes personnes handicapées en entreprises adaptées »;

2. INTÉRÊTS SOCIOÉCONOMIQUES DES MEMBRES

- Rédaction et dépôt de 4 mémoires : Consultation prébudgétaire fédérale ; Consultation prébudgétaire provinciale ; Consultation sur la stratégie « Solidarité et Inclusion sociale » ; Consultation sur la « Stratégie nationale d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées 2018-2022 » ;
- Participation du directeur général comme membre des conseils d'administration du Chantier d'économie sociale, de l'Office des personnes handicapées du Québec et de Sphère ;
- Participation aux travaux du comité « Marchés publics » du Chantier d'économie sociale, du comité « Économie sociale » de l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR) et sur le comité de gestion du « Créneau insertion socioprofessionnelle » ;
- Participation à la constitution et l'opérationnalisation du Comité consultatif personnes handicapées (CCPH) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ;
- Participation à la Conférence européenne des entreprises inclusives et adaptées au Parlement européen à Bruxelles, marquant la création de la Fédération européenne des entreprises inclusives (EUCIE) ;
- Représentations faites auprès du Conseil du trésor, du Centre de services partagés du Québec, du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, de la Ville de Montréal et d'autres organismes et ministères pour favoriser l'accès aux contrats publics ;

3. MOBILISATION ET COHÉSION DU RÉSEAU

- Refonte complète du site web du CQEA, incluant une zone membre, pour faciliter l'échange d'informations et optimiser l'efficacité des communications avec les membres ;
- Transmission de 60 infolettres afin d'informer nos membres et partenaires sur nos activités et celles des entreprises adaptées du réseau ainsi que sur les actualités pertinentes ;
- Organisation de 7 midis-conférences en formule web sur des thèmes pertinents, comme l'approvisionnement responsable, la santé et la sécurité du travail (SST), l'utilisation efficace du web, etc. ; Participation de 187 personnes à nos midis-conférences en 2016-17 ;
- Organisation en juin 2016, de 4 rencontres régionales à Matane, Lévis, Boucherville et Gatineau afin d'informer nos membres, échanger avec eux et favoriser les collaborations entre entreprises adaptées ; Participation de 41 dirigeants de 24 entreprises adaptées à ces rencontres ;
- Organisation du Congrès 2016 sous le thème « Osez l'innovation » au Manoir St-Sauveur ; Participation de 106 personnes en provenance de 30 entreprises adaptées différentes ;
- Organisation de 2 visites d'entreprises en novembre 2016 (Cartonek et Axia Services) ; 21 participants en provenance de 9 entreprises adaptées ;
- Réalisation d'un sondage de satisfaction portant sur nos interventions de représentation et de communication, nos activités et événements, nos services de SST et de formation et la satisfaction générale ; Taux de satisfaction générale (répondants satisfaits ou très satisfaits) de 100 % ;

4. SERVICES ET SOUTIEN AUX MEMBRES

- Voir les sections du rapport intitulées « Santé et sécurité du travail », « Formation » et « Financement » ;

5. PROMOTION DES ENTREPRISES ADAPTÉES ET DE LEURS PRODUITS ET SERVICES

- Nouveau site web du CQEA principalement axé sur la promotion des entreprises adaptées, incluant un moteur de recherche permettant de trouver un produit ou un service ;
- Accompagnement et soutien des membres pour favoriser le déploiement et le rayonnement du sceau « Fait par une entreprise adaptée » et ses déclinaisons sur les différents produits ainsi que sur les outils de communication ;
- Organisation du concours « Démontre ta fierté d'être employé d'une entreprise adaptée » sur Facebook ;
- Organisation des Prix reconnaissance Roger Pedneault le 7 juin 2016 au Cercle de la Garnison à Québec ;
- Participation, avec 5 entreprises adaptées du réseau, à une activité de maillage avec des acheteurs et responsables de l'approvisionnement, organisée par l'ECPAR ;
- Présidence d'honneur des semaines de l'économie sociale dans la région Chaudière-Appalaches par le directeur général du CQEA; Participation à une capsule vidéo sur l'insertion socioprofessionnelle réalisée par la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches ;

6. SITUATION FINANCIÈRE DU CQEA ET EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE

- Élaboration et adoption d'un budget par fonds et par projets ;
- Élaboration et adoption d'un plan d'action clair incluant des cibles de résultats et des échéanciers de réalisation ;
- Rentabilisation des activités organisées par le CQEA (Assemblée générale, Congrès, Prix Roger Pedneault) par la recherche de commandites et l'établissement de tarifs adéquats ;
- Renouvellement de la commandite d'Hydro-Québec pour une somme de 60 000 \$ (20 000 \$ par année pendant 3 ans) ;
- Conclusion d'une entente de partenariat avec Desjardins pour un financement de 75 000 \$ pour les activités du CQEA (25 000 \$ par année pendant 3 ans) ;
- Révision des descriptions de tâches des membres de l'équipe ;
- Mise en place d'une procédure d'évaluation de rendement des membres de l'équipe.

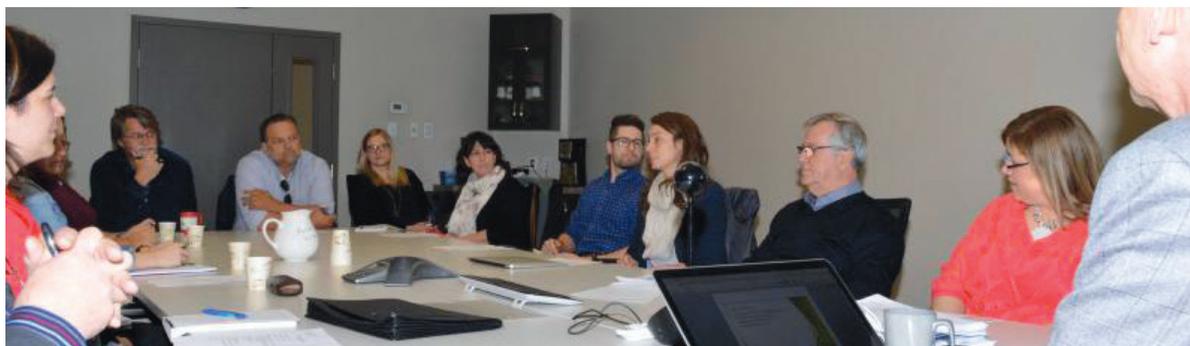


Photo prise chez Société VIA lors de l'une de nos 4 rencontres régionales.

Représentation

L'année 2016-17 a été particulièrement bien remplie au niveau des activités de représentation. Il était important, voire essentiel, pour le CQEA de se repositionner auprès des instances gouvernementales fédérales et provinciales. Notre collaboration avec JBRP et associés (Joane Brisson) à ce niveau a été efficace et fructueuse.

À l'échelle provinciale, plusieurs activités de représentation ont eu lieu auprès du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Monsieur François Blais, et de son entourage. L'objectif principal était, bien sûr, de favoriser l'augmentation du nombre de postes subventionnés disponibles dans le PSEA. Des interventions ont également été réalisées auprès des cabinets de mesdames Dominique Anglade et Lucie Charlebois et de messieurs Pierre Moreau et Carlos Leitao, afin de les sensibiliser aux demandes du CQEA incluses dans le projet de développement du réseau des entreprises adaptées.

Au niveau fédéral, plusieurs rencontres ont également eu lieu avec des représentants de divers ministères et du cabinet du premier ministre. Nous avons participé aux consultations de la Commission permanente des finances ainsi qu'à celles en prévision de l'élaboration de la Loi sur l'Accessibilité. Nous avons aussi invité tous les députés fédéraux du Québec à visiter une entreprise adaptée située dans leur comté. Six d'entre eux ont accepté notre invitation, ce qui nous a permis de leur faire connaître une entreprise adaptée et, surtout, de les sensibiliser au fait que le gouvernement fédéral n'a pas majoré sa contribution financière à l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées depuis 10 ans.



Le ministre fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social, Monsieur Jean-Yves Duclos, en visite chez Hichaud.

Communications

REFONTE DU SITE WEB

Afin de revoir l'image du CQEA et d'établir une plateforme de communication efficace avec nos membres, notre site web a subi une refonte complète. L'objectif principal est de mettre les entreprises adaptées de l'avant et de faire la promotion de leurs produits et services. On retrouve d'ailleurs sur le site web un moteur de recherche permettant d'accéder à un répertoire des produits et services offerts par l'ensemble des entreprises adaptées. Une fonctionnalité grandement utile pour les personnes qui cherchent à acheter d'une entreprise adaptée. De plus, le site web permet aux gens de s'inscrire rapidement à nos formations. La liste de l'ensemble des formations offertes par le CQEA y est d'ailleurs disponible. Nous publions aussi, à raison d'au moins une fois par semaine, une infolettre. Celle-ci nous permet de diffuser de l'information sur les activités du CQEA, des nouvelles du réseau ainsi que des actualités pertinentes pour nos membres et partenaires.



Utilisation du sceau par Les Ateliers Léopold-Desrosiers



Utilisation du sceau par Hichaud

DÉPLOIEMENT DU SCEAU « FAIT PAR UNE ENTREPRISE ADAPTÉE »

Le sceau « Fait par une entreprise adaptée » et ses diverses déclinaisons constituent un visuel rassembleur qui permet de positionner les entreprises adaptées comme un réseau uni, cohérent et mobilisé. C'est pourquoi, cette année, le CQEA a tenu à revoir l'utilisation de ce sceau et à le positionner différemment. Nous souhaitons, en effet, qu'il soit utilisé le plus largement possible, sans toutefois mettre de côté l'objectif de départ, qui était de créer une marque de commerce signifiant la qualité et l'engagement social. L'objectif est donc de favoriser son utilisation sur le plus grand nombre possible de produits fabriqués par les entreprises adaptées, mais également, de l'utiliser sur le maximum de document et d'outils de communication à travers le réseau.



Faits saillants 2016-17

PRÈS DE 80 % DES OBJECTIFS ANNUELS ATTEINTS

Notre plan d'action 2016-17 prévoyait 76 actions dont plusieurs étaient assorties d'une cible de résultat et/ou d'un échéancier de réalisation. 79 % d'entre elles ont été atteintes ou réalisées.

100 % DE SATISFACTION GÉNÉRALE

30 de nos 42 membres ont répondu à notre sondage de satisfaction. 100 % des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits du travail réalisé et des services offerts par le CQEA de façon générale.

85 NOUVEAUX POSTES PERMANENTS DANS LE PSEA

Dans son budget 2017-18, le gouvernement du Québec a annoncé une bonification de 10M\$ sur cinq ans du PSEA (2M\$ par année). Cette augmentation de 2,5 % permettra la création de 85 nouveaux postes permanents subventionnés.

TAUX CNESST DE 1,93 \$ / 100 \$ DE MASSE SALARIALE

La Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail (CNESST) a établi le taux de cotisation pour les membres de la mutuelle de prévention du CQEA, à 1,93 \$ du 100 \$ de masse salariale pour 2017. Il faut remonter à 2008 pour voir ce taux en dessous des 2,00 \$ du 100 \$ de masse salariale.



Monsieur François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, fait l'annonce du soutien financier de 1,1 M\$ chez Groupe TAQ

1,1M \$ POUR LE PROJET PILOTE DE STAGES POUR LES JEUNES

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur François Blais, a fait l'annonce du soutien financier de 1,1M\$ du gouvernement du Québec pour la réalisation du projet pilote de stages de développement de l'employabilité des jeunes personnes handicapées en entreprises adaptées.

135 000 \$ DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE CQEA

Une nouvelle convention de partenariat fait de Desjardins le partenaire principal du CQEA et amène un soutien financier de 75 000 \$ réparti sur 3 ans. L'entente de commandite avec Hydro Québec a aussi été renouvelée pour 3 ans. Celle-ci prévoit une contribution financière totale de 60 000 \$.



563 PARTICIPANTS À 84 SÉANCES DE FORMATION

Notre service de formation a organisé 84 séances de formation au cours de l'année 2016-17. Celles-ci, portant sur 26 thèmes distincts de formation, ont attiré 563 participants en provenance de 32 entreprises adaptées membres du CQEA.

PLUS DE 100 PARTICIPANTS AU CONGRÈS 2016

Ce sont 106 participants en provenance de 30 entreprises adaptées du réseau qui ont participé au Congrès 2016. L'évènement avait lieu au Manoir St-Sauveur du 14 au 16 septembre 2016 sous le thème « Osez l'innovation ».



Monsieur Jean Bénard de Commerce solidaire et Monsieur Raymond Gouin lors d'un midi-conférence présentant les services de Commerce solidaire.

PRÈS DE 190 PARTICIPANTS AUX MIDIS-CONFÉRENCES

Nos 7 midis-conférences en formule web ont attiré 187 participants au cours de la dernière année. Ceux-ci avaient notamment comme thème, l'approvisionnement responsable, le cadennassage et l'utilisation efficace du web.

5 TRAVAILLEURS HONORÉS LORS DES PRIX RECONNAISSANCE ROGER-PEDNEAULT

Les Prix reconnaissance Roger Pedneault sont remis chaque année, par le CQEA, à des travailleurs du réseau s'étant particulièrement démarqués dans leur parcours d'intégration en emploi.

6 250 \$ DE BÉNÉFICE NET PAR TRAVAILLEUR SUBVENTIONNÉ PAR LE PSEA

Une étude réalisée par des professeurs de l'ESG-UQAM, démontre que chaque travailleur subventionné par le PSEA entraîne un bénéfice net de 6 250 \$ pour le gouvernement du Québec. Cette conclusion s'appuie sur l'hypothèse que 75 % des travailleurs subventionnés par le PSEA seraient prestataires de solidarité sociale s'ils ne travaillaient pas en entreprise adaptée.

PLUS DE 10 000 PERSONNES ATTEINTES SUR FACEBOOK

137 photos en provenance de 18 entreprises adaptées ont été soumises au concours « Démontre ta fierté d'être employé d'une entreprise adaptée » sur la page Facebook du CQEA. Ce sont 10 267 personnes qui ont été atteintes par cette activité.

LE CQEA PARTICIPE À LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ENTREPRISES INCLUSIVES

Messieurs Daniel Perreault, membre du conseil d'administration, et Raymond Gouin, directeur général, ont représenté le CQEA lors de la Conférence européenne des entreprises inclusives et adaptées au Parlement européen, à Bruxelles, le 11 janvier 2017. Cet évènement marquait la création de la Fédération européenne des entreprises inclusives (EUCIE) et a permis de tisser des liens avec les entreprises adaptées européennes.

Activités et événements

UN CONCOURS POPULAIRE SUR FACEBOOK

Afin de favoriser le déploiement du sceau et de le faire rayonner, nous avons lancé sur Facebook le concours «Démontre ta fierté d'être employé d'une entreprise adaptée». Le concours se tenait du 13 décembre 2016 au 3 février 2017. Pour y participer, les employés devaient prendre une photo du sceau «Employé d'une entreprise adaptée» dans un contexte ou un endroit



Messieurs Daniel Cassivi (gauche) et Raymond Gouin (centre) en compagnie d'employés de Groupe RCM.

original et la publier sur notre page Facebook. La photo obtenant le plus de mentions «j'aime» remportait le premier prix. Les 137 photos reçues, de 18 entreprises adaptées différentes, démontrent bien la popularité du concours. Après une chaude lutte, c'est finalement Groupe RCM qui a remporté les honneurs avec 271 mentions «j'aime». Un tirage au sort a été fait parmi les employés présents sur la photo gagnante et une personne a remporté un prix. Tous ses collègues ont également reçu un chandail avec le logo de l'entreprise et le sceau «Fait par une entreprise adaptée».

CONGRÈS 2016

Le Congrès 2016 s'est tenu du 14 au 16 septembre au Manoir St-Sauveur sous le thème *Osez l'innovation*. Il s'agissait d'une occasion unique pour les participants de se rencontrer dans un cadre à la fois divertissant et instructif. De nombreuses activités et conférences ont ponctué ce congrès. La conférence d'ouverture a été confiée à Hugo Dubé, conférencier, auteur et comédien, et s'intitulait *Osez la bonne idée! Tout peut s'enclencher... (Créez, innovez, devancez)*. Plusieurs autres conférenciers se sont succédé. Les participants ont pu aussi prendre part à la foire «Fait par une entreprise adaptée» permettant de découvrir des produits et services offerts à travers le réseau. Le Congrès s'est ensuite conclu le 16 septembre, à la suite de l'assemblée générale annuelle 2015-2016.



PRIX RECONNAISSANCE ROGER PEDNEAULT

La 3^e édition des Prix reconnaissance Roger Pedneault a eu lieu le 7 juin 2016 au Cercle de la Garnison, à Québec devant près de 70 personnes. Cinq lauréats, qui se sont distingués dans leur parcours d'intégration en emploi, ont reçu une bourse de 1000\$, des mains de madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la Jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur François Blais, était également sur place. Nous avons aussi pu compter sur la présence de monsieur Roger Pedneault lui-même, actuel président du conseil d'administration de Groupe AFFI Logistique, et de monsieur Martin Trépanier, président des conseils d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec et de Sphère.

LES RÉCIPIENDAIRES 2016 SONT :



Stéphane Boucher de Cétal
à Laurier-Station



Claude Duval de l'Atelier des Vieilles Forges
à Trois-Rivières



Tommy Lagacé de Groupe RCM
à Trois-Rivières



Céline St-Martin de Défi Polyteck
à Sherbrooke



Benoît Tragnée de Axia Services
à Montréal

PR
RP Prix
Reconnaissance
Roger Pedneault

Financement

Le CQEA met deux fonds d'aide financière à la disposition de ses membres. Le premier, le Fonds de développement, vise à soutenir financièrement les entreprises adaptées dans la concrétisation de leurs projets d'expansion et de croissance. Le second, le Fonds de soutien, permet plutôt de les soutenir financièrement lors d'une situation de manque de liquidité temporaire ou de redressement. Au cours de l'année 2016-2017, un seul prêt de 150 000\$ du fonds de soutien a été accordé à une des entreprises adaptées membres du CQEA.

États des fonds au 31 mars 2017	ACTIF TOTAL	SOMMES DISPONIBLES POUR INVESTISSEMENT
Fonds de développement	1 462 000\$	539 000\$
Fonds de soutien	661 000\$	179 000\$

Santé et sécurité du travail

Les objectifs du service de SST sont les suivants :

- Contribuer à faire en sorte que les entreprises adaptées soient des milieux de travail sécuritaires ;
- Contribuer à la gestion des dossiers SST et des lésions professionnelles des entreprises adaptées ;
- Assurer une saine et efficace gestion de la mutuelle de prévention du CQEA.

Pour y parvenir, notre conseiller SST – volet prévention fait des inspections et recommande des mesures correctives aux entreprises adaptées pour s'assurer du respect des lois et règlements en vigueur, mais aussi pour favoriser la mise en place de bonnes pratiques en matière de sécurité. Il accompagne également les entreprises adaptées dans la mise en place et la tenue à jour de programme de prévention et de procédures spécifiques comme le cadenassage, le SIMDUT, etc.

Notre conseillère SST – volet réclamations, pour sa part, accompagne et soutien les entreprises adaptées dans toutes les facettes de la gestion et du suivi des dossiers SST et de lésions professionnelles. Elle conseille et représente les entreprises adaptées auprès des instances concernées lorsque nécessaire et défend les intérêts des membres afin d'obtenir des partages ou transferts d'imputation, limitant ainsi l'impact des réclamations sur les taux de cotisation à la CNESST. C'est également elle qui agit comme responsable de la mutuelle de prévention auprès de la CNESST et qui assure la coordination du comité de gestion de la mutuelle.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE SONT :

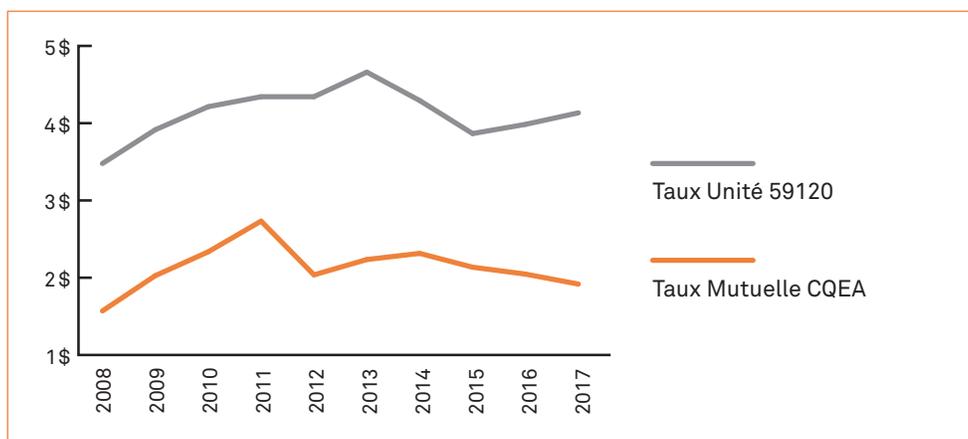
- Réalisation de 31 visites d'entreprises adaptées, élaboration et transmission des rapports d'inspection ;
- Obtention de partages ou transferts d'imputation pour une valeur approximative de 511 480\$. Il faut noter qu'un moratoire est toujours en vigueur à la CNESST sur les demandes de partage d'imputation faites en vertu de l'article 326 de la Loi sur les accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- Accompagnement des membres dans 110 dossiers de lésion professionnelle ;
- 208 réclamations acceptées sur 273 (76 %) par la CNESST en 2016 ;
- 37 réclamations ont fait l'objet d'une lettre d'opposition ; 25 sur 37 (68 %) ont entraîné le refus de la demande ;
- 1 007 095\$ de réclamation imputé aux entreprises adaptées par la CNESST pour l'année 2016 ;
- 8 demandes de partage d'imputation ont été faites en 2016 ;
- 53 formations en SST dispensées ; 420 participants de 24 entreprises adaptées ;
- Taux moyen de satisfaction des participants aux formations en SST de 96%.

ÉVOLUTION DU TAUX MUTUELLE CQEA ET DU TAUX DE L'UNITÉ 59120 DE 2008 À 2017*

ANNÉE	TAUX MUTUELLE CQEA	TAUX UNITÉ 59120	ÉCART (\$)	ÉCART (%)
2008	1.58\$	3.50\$	1.92\$	54,9%
2009	2.04\$	3.94\$	1.90\$	48,2%
2010	2.35\$	4.24\$	1.89\$	44,6%
2011	2.75\$	4.37\$	1.62\$	37,1%
2012	2.05\$	4.37\$	2.32\$	53,1%
2013	2.25\$	4.69\$	2.44\$	52,0%
2014	2.33\$	4.32\$	1.97\$	45,6%
2015	2.15\$	3.89\$	1.74\$	44,7%
2016	2.06\$	4.01\$	1.95\$	48,6%
2017	1,93\$	4,16\$	2,23\$	53,6%

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉCLAMATIONS ACCEPTÉES DE 2008 À 2016

ANNÉE	RÉCLAMATIONS ACCEPTÉES
2008	193
2009	168
2010	172
2011	182
2012	187
2013	167
2014	179
2015	203
2016	208



* Les données des années 2013 à 2017 peuvent faire l'objet d'ajustement en fonction des éventuelles décisions relatives aux demandes de partage d'imputation et de contestations en cours à la révision administrative et au Tribunal administratif du travail.

CÉTAL REMPLACE TOUTES SES CLOUEUSES AUTOMATIQUES

Même si la CNESST les tolérait, les anciennes cloueuses permettaient des déclenchements accidentels. Lorsque la gâchette était tenue enclenchée et qu'on accrochait le dispositif de retenue, le clou partait. Comme les travailleurs avaient l'habitude de tenir la gâchette enfoncée à tout moment afin de n'actionner que le dispositif de retenue au moment de clouer, un travailleur s'est accroché le pied avec sa cloueuse lors d'un déplacement et le clou est entré dans sa cheville. Les nouvelles cloueuses automatiques ne permettent plus ces accidents. En effet, les travailleurs doivent actionner la gâchette simultanément au dispositif de retenue ou dans la seconde qui suit. La sortie accidentelle d'un clou devient donc pratiquement impossible. De plus, il s'avère que la production n'en a pas été affectée et les travailleurs apprécient davantage ces cloueuses. Ce changement est donc un succès sur toute la ligne. Bravo à Cétal pour cette décision !



Formation

Les objectifs du service de formation sont les suivants :

- Identifier les besoins d'amélioration de compétences et de formation dans les entreprises adaptées membres du CQEA
- Contribuer à l'amélioration des compétences des employés des entreprises adaptées membres du CQEA

Pour y arriver, la coordonnatrice à la formation maintient des liens étroits avec les gestionnaires des ressources humaines des entreprises adaptées et consulte les membres du comité formation sur une base régulière. Elle voit au développement d'une programmation de formations répondant aux besoins des membres et assure toute la coordination de celle-ci.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE SONT :

- 84 séances de formation tenues ; 26 formations différentes dispensées ;
- 563 participants en provenance de 32 entreprises adaptées différentes ;
- Satisfaction moyenne des participants aux diverses formations de 96 % ;
- 7 nouvelles formations développées ; 16 séances de formation tenues ; 113 participants ;
 - Gestion des employés difficiles
 - Superviser avec Brio - Déficiences intellectuelles
 - Ronde de sécurité des véhicules lourds
 - D'une culture traditionnelle d'évaluation du rendement à l'innovation par l'appréciation continue
 - Gestion des dossiers SST et suivi Médico-administratif
 - La reconnaissance au travail, c'est aussi gratuit que payant
 - Identifier et apprivoiser l'anxiété de performance
- 2 capsules de formation revisitées (Manutention de charges ; Postures de travail) et une nouvelle capsule produite (Identification des risques)
- Organisation de 7 midis-conférences en formule web qui ont attiré 187 participants ;
- Coordination du projet-pilote de stages de développement de l'employabilité pour jeunes personnes handicapées en entreprises adaptées.

GESTIONNAIRES EFFICACES – UNE NOUVELLE COHORTE

Une nouvelle cohorte de notre formation vedette « Gestionnaires efficaces » a débuté le 28 février 2017. Organisée en collaboration avec des CEGEP Marie-Victorin et Sainte-Foy, cette formation, d'une durée totale de 42 heures et de 6 heures de coaching individuel, a pour objectif d'améliorer les compétences en gestion et en supervision d'équipes. Notre nouvelle cohorte regroupe 10 participants en provenance de 5 entreprises différentes. Les séances de formation se donnent à Boucherville, dans les locaux de Groupe AFFI Logistique, que nous tenons à remercier pour leur collaboration.



PROJET-PILOTE DE STAGES DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ POUR JEUNES PERSONNES HANDICAPÉES EN ENTREPRISES ADAPTÉES

Dans le cadre de ce projet-pilote, la période de recrutement des jeunes stagiaires se terminait le 31 mars 2017. Ce sont 45 personnes handicapées de moins de 30 ans qui ont été embauchées comme stagiaires dans 7 entreprises adaptées participantes (Groupe AFFI Logistique, Atelier Léopold-Desrosiers, AXIA Services, Groupe Aptas, Cétal, Groupe TAQ et Placement potentiel).

Chacun d'eux a participé à une série de 6 formations en santé et sécurité au travail (Postures de travail, Manutention de charges, Identification des risques, Piétons et chariot élévateur, SIMDUT et Équipements de protection individuelle) dispensées par le CQEA. De plus, des formations en employabilité ainsi qu'en habiletés personnelles et sociales (communication, travail d'équipe, connaissance de soi, habiletés de travail, gestion du temps, etc.) ont été données par les commissions scolaires locales. Les stagiaires ont pu également travailler directement dans l'entreprise à différentes tâches. Des attestations de formation ont été émises bonifiant ainsi le portfolio des stagiaires afin de favoriser leur démarche de recherche d'emploi en entreprise standard.

Ce projet fait l'objet d'une collaboration étroite entre les entreprises adaptées et le CQEA ainsi qu'avec les commissions scolaires, les Services spécialisés de main-d'œuvre et Emploi-Québec.

« L'une de nos 5 stagiaires est aujourd'hui préposée dans un centre pour personnes âgées. Le programme nous a permis de l'aider à aller chercher la formation nécessaire à son nouvel emploi. Cette formation lui permet maintenant de travailler dans un milieu qu'elle aime et où elle est appréciée [...] Nous sommes heureux des résultats. »

Lucie Lapointe, directrice générale des Ateliers Léopold-Desrosiers



Les stagiaires du Groupe TAQ



Les stagiaires du Groupe Aptas

Satisfaction des membres

Le tableau ci-dessous présente un résumé des résultats du sondage de satisfaction réalisé auprès des membres du CQEA en avril et mai 2017. Ce sont 30 entreprises adaptées qui y ont répondu, soit un échantillon de 71,4 % des membres du CQEA. On y remarque d'abord que 100 % des répondants se disent globalement satisfaits ou très satisfaits (Niveau de satisfaction générale) du travail réalisé et des services offerts. Dans toutes les catégories, sauf « Activités et événements » où on a 24 % de réponse « Sans objet », on constate un excellent niveau de satisfaction (cumul des répondants se disant satisfaits et très satisfaits) se situant au-dessus de 80 % et même à 100 % pour la catégorie « Représentation » et 90 % pour « SST – volet réclamation ».

	TRÈS SATISFAIT	SATISFAIT	MOY. SATISFAIT	INSATISFAIT	TRÈS INSATISFAIT	SANS OBJET
Représentation	55 %	45 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Communication	28 %	59 %	8 %	1 %	0 %	4 %
Activité et événement	25 %	43 %	6 %	2 %	0 %	24 %
SST – volet prévention	50 %	36 %	3 %	0 %	0 %	11 %
SST – volet réclamation	62 %	28 %	0 %	0 %	0 %	10 %
Formation	34 %	47 %	3 %	0 %	0 %	16 %
SATISFACTION GÉNÉRALE	52 %	48 %	0 %	0 %	0 %	0 %

L'équipe du CQEA

Notre équipe engagée et dynamique est au service des membres et toujours disponible pour s'impliquer activement dans des projets pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. L'année a été marquée par le départ de Dany Bilhète après 18 ans au sein de l'équipe. Nous tenons à le remercier très sincèrement pour l'excellent travail réalisé et lui souhaiter bon succès dans ses nouvelles fonctions. C'est Jean-François Boily qui a pris la relève au poste de conseiller en santé et sécurité du travail – volet prévention. Laurie Morel et Christine Moisan ont toutes deux dû s'absenter pour un congé de maternité et sont respectivement remplacées par Chantal Bernier et Julie Grenier-Turcot.



DE GAUCHE À DROITE

Raymond Gouin, directeur général

Julie Grenier-Turcot,
adjoite à la direction générale par intérim

Christine Moisan,
adjoite à la direction générale

Magalie Lavoie,
conseillère SST – volet réclamation

Chantal Bernier,
coordonnatrice à la formation par intérim

Jean-François Boily,
conseiller SST – volet prévention

Absente sur la photo :

Laurie Morel, coordonnatrice à la formation

Le conseil d'administration

Serge Comtois, Président, directeur général CoForce

Jean-Emmanuel Arsenault, Vice-président, directeur général AXIA Services

Guylaine Harton, Trésorière, directrice générale Horisol

Lucie Lapointe, Administratrice, directrice générale Les Ateliers Léopold-Desrosiers

Daniel Perreault, Administrateur, président-directeur général Groupe AFFI Logistique



Les comités

COMITÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION

Bernard Angers, directeur général Chaîne de travail adapté Alma

Mélanie Côté, directrice des ressources humaines Société VIA

Diane Lavoie, directrice des ressources humaines ARTB, CSTB et Hichaud

Dany Bilhète, conseiller en SST – volet prévention CQEA

Magalie Lavoie, conseillère en SST – volet réclamations CQEA

COMITÉ FORMATION

Yvan Boucher, directeur des ressources humaines AXIA Services

Mélanie Côté, directrice des ressources humaines Société VIA

Guylaine Harton, directrice générale Horisol

Stéphane Lachance, chef d'équipe Groupe AFFI Logistique

Lucie Lapointe, directrice générale Les Ateliers Léopold-Desrosiers

Raymond Guoin, directeur général CQEA

Laurie Morel, coordonnatrice à la formation CQEA

Chantal Bernier, coordonnatrice à la formation CQEA

COMITÉ FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Lionel Bisson, directeur général Groupe Aptas

Caroline Charette, directrice générale Re-Source Intégration

Louis Tremblay, directeur général ARTB, CSTB et Hichaud

Raymond Guoin, directeur général CQEA

COMITÉ FONDS DE SOUTIEN

Bernard Angers, directeur général Chaîne de travail adapté Alma

Jocelyn Jutras, conseiller au PSEA, Services Québec

Stéphane Pellerin, directeur général Atelier Signes d'Espoir

Raymond Guoin, directeur général CQEA

NOTRE MISSION

La mission du CQEA consiste à veiller aux intérêts socioéconomiques de tous nos membres afin de favoriser le maintien et la création d'emplois adaptés pour les personnes handicapées.

NOTRE VISION

La vision du CQEA est de faire que les entreprises adaptées soient reconnues comme le meilleur modèle d'affaires de l'économie sociale au Québec.

NOS VALEURS

- **Transparence** : Agir de façon responsable et avoir le souci de rendre compte des actions posées afin d'établir une relation de confiance avec nos membres et nous assurer de la compréhension de tous.
- **Intégrité** : Nous conduire de manière juste et honnête et éviter de nous mettre dans une situation nous rendant redevables à quiconque pourrait influencer indûment l'accomplissement de notre devoir.
- **Innovation** : Chercher l'amélioration continue, proposer de nouvelles avenues, apporter des solutions créatives, créer des conditions favorables, et ce, tant dans la gestion du Programme de subventions aux entreprises adaptées que dans la participation active des membres.
- **Équité** : Faire preuve de neutralité et d'objectivité, prendre des décisions dans le respect des règles applicables, accorder un traitement équitable à tous les membres et remplir nos devoirs sans considérations partisans.

NOS PARTENAIRES



C·Q·E·A
Conseil québécois
des entreprises adaptées



101, rue de la Grand-Voile
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2M7
418 872-7899 | 1 800 771-2732
cqa.ca